

### PRESENTATION

Le **CREPS de la Réunion** en collaboration étroite avec le **Comité Régional de cyclisme** de La Réunion ouvre une formation pour préparer aux métiers liés à l'encadrement des activités du cyclisme (Route, VTT, BMX notamment).

A l'issue d'une formation qui se déroule sur l'année scolaire, les stagiaires ayant validé les compétences attendues obtiennent le diplôme intitulé BP JEPS « activités du cyclisme » qualification obligatoire pour encadrer contre rémunération les activités du cyclisme (code du sport).



Taux de réussite  
BP JEPS activités  
du cyclisme 2022  
2023 90 % pour 9  
réussites pour 10  
stagiaires présents

### Objectif et Débouchés possibles

Le diplôme du BP JEPS permet d'exercer le métier d'éducateur sportif dans le domaine du cyclisme (**collectivités, clubs, comités, structure privés commerciales, centre de loisir...**)

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport mention « activités du cyclisme » est un diplôme de niveau IV délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il confère les prérogatives d'exercice professionnel relatives à l'encadrement et l'animation des activités du cyclisme en autonomie et en sécurité. La possession du diplôme mentionné à l'article 1er atteste que son titulaire dispose des compétences pour encadrer et animer les activités du cyclisme (VTT, Route, BMX, ...) en autonomie et en sécurité, à l'exception :

- du vélo tout-terrain de descente « VTT DH » (downhill) et ses disciplines associées ;
- du « VTT » et du « BMX » sur des espaces, sites et itinéraires correspondant aux critères de niveaux rouge ou noir, ou équivalents selon la classification de la Fédération française de cyclisme et de la Fédération française de cyclotourisme

Le titulaire du BPJEPS spécialité éducateur sportif mention « activités du cyclisme » intervient auprès de tout public afin de :

- Contribuer au fonctionnement et au développement de la structure.
- Préparer et mettre en œuvre des actions d'animation à vélo.
- Préparer et mettre en œuvre des actions d'apprentissage à vélo.

- Organiser, accompagner et encadrer en sécurité des randonnées à vélo sur une ou plusieurs journées en tenant compte de la difficulté des parcours et du niveau des pratiquants.
- Valoriser les espaces, sites et itinéraires (ESI) de pratique. Sensibiliser à l'environnement et au développement durable.
- Assurer l'entretien et le suivi du matériel.

## PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES A LA PREFORMATION

### Pour s'inscrire à la formation

Le (la) candidat(e) doit :

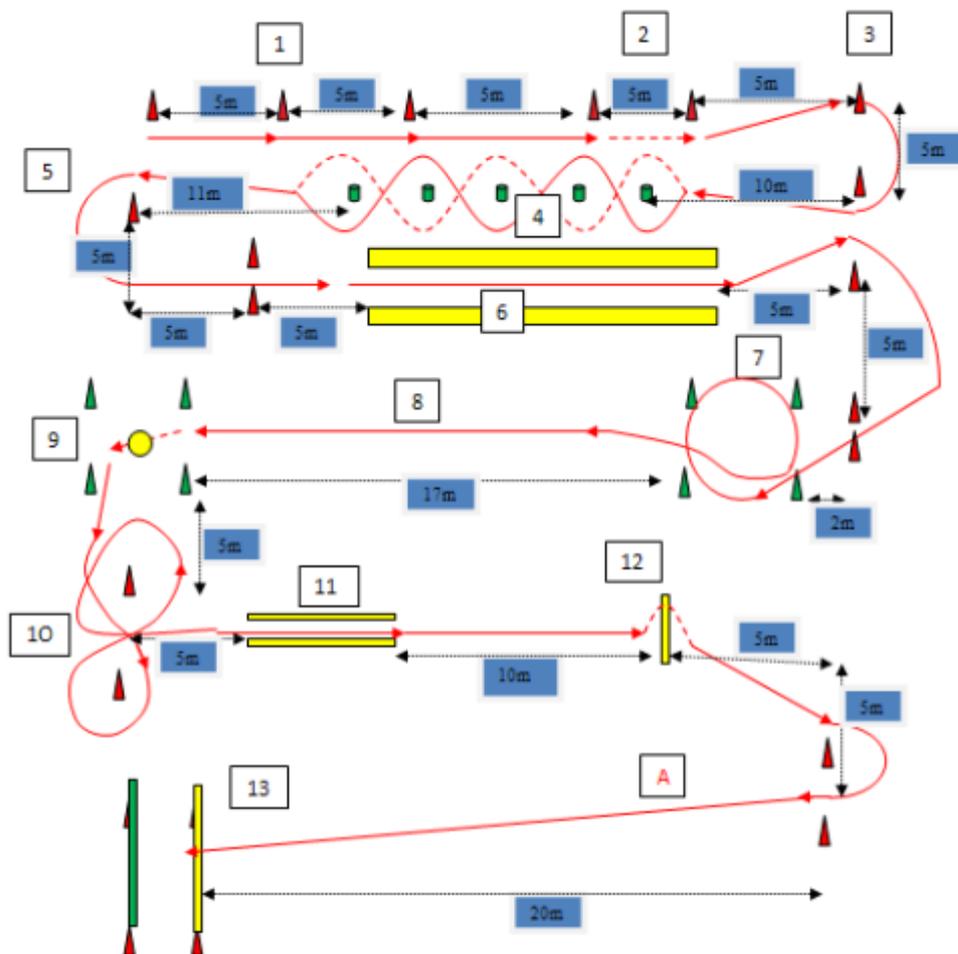
être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités du cyclisme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

## Description des tests préalables à l'entrée en formation :

### 1 - PARCOURS TECHNIQUE

#### Schéma du parcours technique :



#### Descriptif de l'épreuve :

Le(la) candidat(e) doit franchir tous les obstacles (13 spots) du parcours technique, dans l'ordre défini sur le schéma.

- Chaque spot franchi sans faute rapporte 1 point ;
- Constitue une faute :
  - la pose d'un pied au sol (sauf aux spots 1, 9 et 13),
  - une touche de plot ou de latte (sauf au spot 12 pour la roue arrière et au spot 13 pour la roue avant),
  - tout franchissement de la zone matérialisée (aux spots 6, 7, 9, et 11).

Pour valider l'épreuve, le(la) candidat(e) doit effectuer le parcours technique dans un temps limité à 3 minutes et doit avoir cumulé au moins 11 points sur l'ensemble du parcours. Le temps démarre lorsque le(la) candidat(e) effectue la première poussée « patinette » au spot 1 et s'arrête lorsque tombe la latte du spot 13.

### Descriptif des exercices techniques du parcours technique :

**1** : Départ à côté du vélo, 1 pied sur une pédale, prise d'élan en « patinette » (L = 5m). Entre le plot 2 et 3 roue libre un pied sur la pédale (L = 5m) ). Au 3ème plot, monter sur le vélo.

**2** : Rouler entre les plots 4 et 5 en supprimant l'appui selle (danseuse) (L = 5m)

**3** : Tourner à droite (1/2 tour) derrière le plot, tendre le bras droit pendant tout le changement de direction.

**4** : Quille sous le pédalier (5 plots espacés de 1m, h = 0,10m, section 4 X 4 cm). Faire passer la roue avant d'un côté du plot et la roue arrière de l'autre côté. La roue avant passe alternativement à droite puis à gauche.

**5** : Tourner à gauche (1/2 tour) derrière le plot, tendre le bras gauche pendant tout le changement de direction.

**6** : Après l'entrée de la zone matérialisée (L = 10m, l = 0,50m), tout en continuant la progression vers l'avant, se retourner pour voir et annoncer la couleur d'un objet qui est présenté par un membre du jury se situant derrière soi à hauteur de la porte.

**7** : Décrire un cercle dans un carré (l = 3 x 3m).

**8** : Accélérer en utilisant le changement de vitesses (au minimum, utilisation de 3 braquets différents et plus grands).

**9** : Immobiliser le vélo, 2 roues dans le carré (l = 3 x 3m), marquer l'arrêt (3'') avec pose de pied sur la zone ronde matérialisée (diam. = 0,50m). La pose du pied au sol s'effectue en une fois.

**10** : Décrire un « 8 » entre deux plots (distance entre plots = 3m).

**11** : Rouler droit, sans arrêter le cycle de pédalage, pour franchir la zone entre les lattes (l = 0,20m ; L = 3m).

**12** : Soulever uniquement la roue avant, pour lui faire franchir, sans la toucher une latte au sol (l = 0,10m ; L 1m).

**13** : Accélérer sur le secteur « A », freiner pour venir percuter la première latte (h = 0,30m, l = 1m) sans faire tomber la deuxième (distance entre les lattes = 1m).

### 2- PARCOURS « ENDURANCE » SUR ROUTE :

Le(la) candidat(e) effectue un parcours en boucle de 20 à 25 km à une vitesse minimale moyenne de 20 km/heure.

- *Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve de réussite aux épreuves de sélection.*
- *Accueil de personnes porteuses de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée avec le référent handicap de l'établissement Mickaël GUIGNE : 0262 94 71 86 - [mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr)*

## LIEUX DE FORMATION

CREPS de Saint-Paul (Principalement), Saint-Denis et Bourg Murat ponctuellement et sites sportifs (Saint-Denis et Saint-Paul, Etang Salé) prioritairement

## CONTENU DE LA FORMATION et MODALITES PEDAGOGIQUES

### La formation

La formation est organisée en alternance en centre (CREPS et sites de pratique des activités du cyclisme) et en entreprise (clubs, collectivités, secteur marchand ...).

#### En centre : 602 heures

- UC 1 : Encadrer tout public en tout lieu et dans toute structure = **70 heures**
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure = **77 heures**
- UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités du cyclisme = **189 heures**
- UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage = **266 heures**

#### En Entreprise (convention) : 400 heures

La formation sera orientée avec des volumes horaires importants pour la pratique des activités du cyclisme par les stagiaires encadrés par des professionnels de l'activité et pour les mises en situation d'encadrement (public scolaires, adultes, savoir roulé...)

**Les textes officiels** <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034983285>

### Conditions d'accès

- Tests d'Exigences Préalables (TEP)

Le test technique est composé :

- D'un parcours technique ;
- D'un parcours d'« endurance » sur route.
- Pour valider le test technique, le(la) candidat(e) doit avoir satisfait(e) aux conditions du parcours technique et du parcours « endurance » sur route.

**Dates des TEP : Lundi 19 Juin et mardi 23 Aout 2023**

- Tests de sélection :
  - un écrit portant sur les connaissances du milieu du cyclisme (1 h 30 maximum)
  - un entretien (20 minutes maximum) visant à apprécier la motivation, la capacité à communiquer, les connaissances de la formation à venir du candidat et le projet professionnel envisagé.

**Dates des tests de sélection (post TEP) : 20 juin**

## CALENDRIER DE LA FORMATION

La formation se déroulera les lundi/mardi/jeudi en centre (CREPS) du **04 septembre 2023 au 28 juin 2024**.

**2023 : Lundi/ mardi/jeudi en centre**

**2024 : Une journée (à définir) parmi les 3 jours se réalisera en distanciel. Les deux autres jours en centre (creps).**

En centre : Après un premier semestre avec un présentiel demandé en centre, **une journée par semaine sera à partir de janvier 2024 réalisée en visioconférence avec également les supports FOAD du CREPS mis à disposition (Plateforme de formation CLAROLINE CONNECT)**. L'objectif à partir de Janvier est de limiter les problématiques de déplacement et de favoriser un travail individualisé (stagiaire) par le coordonnateur de la formation et les formateurs associés.

En structure : les mercredis (et soirée éventuelles) et les périodes de vacances scolaires sont consacrés à l'alternance en structure choisie par le stagiaire (en conformité avec le diplôme préparé).

## COUT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS

### Frais d'inscription

**Pour l'ensemble des stagiaires : 30 €** (non remboursables)

### Frais pédagogiques

**Coût de la formation : 5 418 €**

- Coût horaire : 9,00 € /h

Le financement de tout ou partie de cette formation est possible sous réserve d'acceptation pour toute personne :

- Mobilisant le dispositif SESAME ;
- Mobilisant Pôle Emploi ;
- Mobilisant le Conseil Régional ;
- Mobilisant l'OPCO (AFDAS, Transitions Pro, etc...) ;
- Mobilisant une prise en charge totale ou partielle par un organisme (club, fédération, association...) ;
- En auto-financement.

## CONTACTS



### Marie-Anick MOUTIEN

(Référénte administrative)

☎ 0262 94.71.96

@ [marie-anick.moutien@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:marie-anick.moutien@creps-reunion.sports.gouv.fr)



### Thierry POIX

(Responsable de la formation)

@ [thierry.poix@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:thierry.poix@creps-reunion.sports.gouv.fr)



**Mickaël GUIGNE** (référent handicap)

**Accueil de personnes en situation de**

**handicap : toute demande fera l'objet d'une  
étude personnalisée**

☎ 0262 94.71.86

@ [mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr)

## S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'information ou l'inscription se réalise en ligne (<http://www.creps-reunion.fr>) à partir de la fiche descriptive de la formation visée accompagnée de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions. L'inscription sera enregistrée au CREPS de la Réunion, dès réception du dossier complet.

## ACCUEIL ET HEBERGEMENT

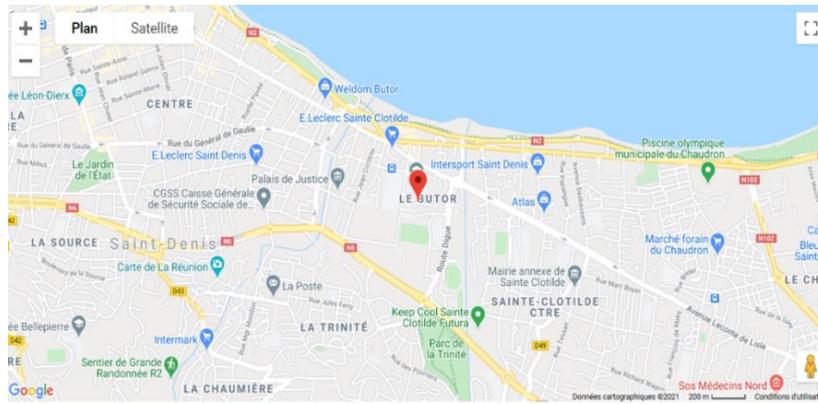
Possibilité d'hébergement (sous réserve de disponibilité) et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle → voir impérativement avec le service accueil pour la réservation.

### Site de Saint Denis :

- 24 route Philibert Tsiranana – CS 61115 – 97495 Sainte Clotilde cedex
- 0262 94.71.10 ou 11
- [accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr)
- Coordonnées GPS : N -20.8898031, E 55.4705324

### Vous arrivez en avion :

- Sortie aéroport Saint-Denis Gillot
- Prendre direction Saint-Denis RN2
- Aux feux, à gauche rue Léopold Rambaud
- 1ère à droite rue des Deux Canons
- Aux feux à droite avenue Maréchal De Lattre de Tassigny
- Au rond-point à gauche, rue "Route Digue"
- Sur la route Digue, 1ère à droite CROS/CREPS tout droit au fond.



### Site de Saint Paul :

- 47 boulevard du Front de Mer – 97460 Saint Paul
- 0262 22.53.66
- [accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr)
- Coordonnées GPS : N -21.001981, E 55.276638

### Vous arrivez en avion :

- Depuis Gillot direction Saint-Denis
- Direction Le Port par la route du littoral
- Direction Saint-Paul
- Sur la RN1 sortie Savannah
- Au rond-point tout droit
- Direction Saint-Paul centre
- Après le pont première rue à droite direction front de mer
- Au rond-point à gauche route du front de mer
- 200 m sur la droite après la médiathèque

